



SECTION DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES MODERNES

**PLAN D'ETUDES DE  
LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES**

|  |   |               |
|--|---|---------------|
| <b>Avant-propos</b>  |   | <b>Page 2</b> |
| <b>Attestations et évaluations</b>                           |   | <b>3</b>      |
| <b>BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE<br/>BACHELOR OF ARTS (BA)</b>  |   | <b>4</b>      |
| <b>Module BA1</b>  | <b>Textes et contextes</b>  | <b>4</b>      |
| <b>Module BA2</b>  | <b>Linguistique française</b>   | <b>4</b>      |
| <b>Module BA3</b>  | <b>Méthodes et problèmes en littérature</b>   | <b>4</b>      |
| <b>Module BA4</b>  | <b>Dissertation littéraire</b>  | <b>5</b>      |
| <b>Module BA5</b>  | <b>Littérature française médiévale</b>  | <b>5</b>      |
| <b>Module BA6</b>  | <b>Littérature française de la Renaissance à nos jours</b>  | <b>5</b>      |
| <b>Module BA7</b>  | <b>A option : Littérature et cinéma OU Dramaturgie OU Écriture<br/>OU Littérature et arts plastiques</b>                  | <b>6</b>      |
| <b>MAÎTRISE UNIVERSITAIRE<br/>MASTER OF ARTS (MA)</b>        |   | <b>7</b>      |
| <b>Module MA1</b>  | <b>A option : Histoire de la langue OU Stylistique et théorie littéraire<br/>OU Linguistique française, niveau avancé</b> | <b>7</b>      |
| <b>Module MA2</b>  | <b>Analyse et interprétation du texte littéraire</b>  | <b>7</b>      |
| <b>Module MA3</b>  | <b>Formes et significations</b>   | <b>8</b>      |
| <b>MÉMOIRE</b>   |   | <b>8</b>      |
| <b>Module MA4</b>  | <b>Littérature et culture</b>   | <b>8</b>      |
| <b>Module MA5</b>  | <b>Littérature et arts visuels</b>  | <b>8</b>      |
| <b>Module MA6</b>  | <b>Initiation à la recherche</b>  | <b>9</b>      |
| <b>Modules offerts aux étudiant-e-s d'autres disciplines</b> |   | <b>10</b>     |

## AVANT - PROPOS

Les études de littérature moderne sont indissociables d'une réflexion sur les mécanismes de la langue en français contemporain et d'une connaissance de la langue et des textes du moyen âge.

Au cours du Baccalauréat universitaire (Bachelor of Arts, BA), on acquiert d'abord une base de savoirs et de savoir-faire (modules BA1 à BA4), indispensables pour l'analyse des textes littéraires et la maîtrise de l'expression. Puis on approfondit sa connaissance des textes littéraires (BA5 et BA6). Et enfin on explore les prolongements de la littérature dans l'art (BA7).

La Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA) étend la connaissance des textes littéraires, dans le double éclairage micro-textuel et culturel amorcé lors du BA. Elle introduit aussi à des disciplines littéraires spécialisées telles que la stylistique ou l'histoire de la langue. Dans sa version approfondie, elle explore les liens entre littérature et culture (MA4), elle poursuit l'étude des domaines reliant littérature et arts visuels (MA5) et offre une initiation à la recherche (MA6) pour les étudiant-e-s souhaitant prolonger leurs études par un doctorat. Le cursus de maîtrise est couronné par la rédaction d'un mémoire dans l'un des domaines étudiés au cours des 5 ans d'études.

C'est pourquoi le plan d'études comporte les trois orientations suivantes :

### a) Littérature française moderne

Les études littéraires de français moderne offrent à la fois une méthode de lecture précise des grandes œuvres littéraires du XVI<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle et une connaissance vaste des contextes culturels qui ont vu apparaître ces œuvres et les expliquent pour une part. Cette approche, dans la tradition de l'Ecole de Genève, est complétée par de multiples ouvertures sur des domaines connexes : dramaturgie, cinéma, littérature et médecine, études interculturelles, écriture créative, arts informatiques.

### b) Langue et littérature du moyen âge

Les premières œuvres rédigées et diffusées en français donnent d'emblée forme à une riche tradition poétique qui détermine aujourd'hui encore notre perception de la littérature. Elles participent, en contrepoint de la latinité médiévale, à la transmission d'un héritage antique, fondateur de notre culture. De plus, l'examen des pratiques médiévales de la lettre à l'œuvre dans les textes contribue à renouveler la théorie de la littérature.

L'étude de la littérature médiévale porte sur les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles d'une part, et d'autre part sur les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La lecture des textes repose sur la mise en évidence des enjeux discursifs et thématiques des œuvres. Elle s'appuie enfin sur un apprentissage de la langue ancienne, qui éclaire par ailleurs la compréhension du français moderne.

### c) Linguistique française

**BA** : le module de BA en linguistique française est composé de deux demi-modules (6 crédits chacun). Le demi-module *Linguistique française I* introduit au semestre d'hiver aux principaux domaines de la linguistique française (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique, pragmatique) et est constitué de 3h de cours et de 1h de séminaire. Il est suivi au semestre d'été du demi-module *Linguistique française II*, constitué de 2 séminaires de 2h chacun, consacrés obligatoirement à deux domaines différents de la linguistique française (syntaxe et/ou lexique et/ou discours).

**MA** : L'enseignement de la linguistique française sera axé sur l'approfondissement, sous forme de séminaire et de groupe de lecture, de questions de syntaxe, de sémantique, de pragmatique ou de discours en français contemporain.

## Attestations et évaluations

Certains modules demandent l'obtention d'une attestation de séminaire pour leur validation. Les modalités pour l'obtention de cette attestation sont différentes selon les séminaires; elles sont définies par l'enseignant-e en début d'année; elles consistent en la fréquentation régulière de l'enseignement dispensé et en l'évaluation d'un travail personnel de l'étudiant-e (présentation orale et/ou écrite). L'étudiant-e doit avoir acquis l'attestation pour se présenter à l'examen.

Les évaluations se font sous la forme d'un examen écrit ou d'un examen oral ou d'un contrôle continu. Les modalités des contrôles continus sont définies par l'enseignant-e en début d'enseignement.

**Les étudiant-e-s qui ne sont pas titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires comportant une langue classique** doivent satisfaire, pour l'obtention du BA et du MA, à l'exigence d'une initiation au latin ou d'une initiation au grec ancien.

Cette initiation peut se faire :

- soit dans le cadre d'une initiation au latin ou au grec (hors module);
- soit en choisissant le plan d'études de Latin, de Grec ancien ou de Tradition classique comme autre branche de BA.

D'entente avec le directeur ou la directrice du département, cette initiation peut être remplacée par le module à option BA15 « Langue et linguistique latines » ou « Langue et culture latines » ou « Langue et civilisation grecques ».

Les enseignements du Baccalauréat et de la Maîtrise sont donnés et évalués en français.

## BACCALAURÉAT UNIVERSITAIRE

### BACHELOR OF ARTS (BA)

Sauf indication contraire, les enseignements s'étendent sur toute l'année.

#### Module BA1 – Textes et contextes

12 crédits

2h de cours : Textes et contextes de la Renaissance à nos jours  
2h de séminaire : Textes et contextes de la Renaissance à nos jours

**Attestation :** travail écrit dans le cadre du séminaire "Textes et contextes de la Renaissance à nos jours"

**Examen écrit** (5 heures) portant sur l'ensemble des enseignements

**Condition:** l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

#### Module BA2 – Linguistique française

2 x 6 crédits

##### *Demi-module BA2a Linguistique française I*

6 crédits

3h/Sem de cours : *Linguistique française I* : origines, structures et usages du français

1h/Sem de séminaire : Exercices et lectures sur le cours Linguistique française I

**Contrôle continu**, portant sur l'ensemble des enseignements, selon les modalités définies en début d'enseignement

##### *Demi-module BA2b Linguistique française II*

6 crédits

*Condition d'accès : fréquentation du demi-module BA2a au préalable*

2h/Sem de séminaire : *Séminaire 1 de linguistique française*: choix d'un séminaire parmi les enseignements proposés

2h/Sem de séminaire : *Séminaire 2 de linguistique française* : choix d'un 2<sup>e</sup> séminaire parmi les enseignements proposés (thématique différente du Séminaire 1)

**Contrôle continu**, portant sur l'ensemble des enseignements, selon les modalités définies en début d'enseignement

#### Module BA3 – Méthodes et problèmes en littérature

12 crédits

1h de cours : Méthodes et problèmes en littérature

1h de cours : Littérature générale et littérature comparée en collaboration avec d'autres départements de littérature

2h de séminaire : Méthodes et problèmes en littérature

**Contrôle continu** portant sur l'ensemble des enseignements

## Module BA4 – Dissertation littéraire

12 crédits

**Condition d'accès :** réussite préalable du module BA1

|                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| 1h/Sem de cours : | Méthodologie          |
| 1h/Sem de cours : | Linguistique du texte |
| 2h de séminaire : | Dissertation          |

**Attestation :** travail écrit dans le cadre du séminaire de dissertation

**Examen écrit** (dissertation, 6 heures) faisant appel à l'ensemble des connaissances acquises dans le module.

**Condition:** l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

## Module BA5 – Littérature française médiévale

12 crédits

|                   |  |
|-------------------|--|
| 1h/Sem de cours : | Littérature française médiévale                            |
| 2h/Sem de cours : | Introduction à l'histoire de la langue française médiévale |
| 1h/Sem de cours : | Grammaire historique du français                           |
| 2h de séminaire : | Littérature française médiévale                            |

**Attestation :** en langue médiévale

**Examen oral** (environ 30 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements de littérature

**Condition:** l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

## Module BA6 – Littérature française de la Renaissance à nos jours

12 crédits

**Condition d'accès :** réussite préalable du module BA1

|                       |   |
|-----------------------|---|
| 2h/Sem de séminaire : | Littérature française XVIe – XVIIIe siècles |
| 2h/Sem de séminaire : | Littérature française XIXe – XXIe siècles   |
| 2h/Sem de séminaire : | Littérature française XVIe – XXIe siècles   |

**Attestation :** dans le cadre de l'un des séminaires

**Examen oral** (environ 20 minutes) portant sur l'ensemble des enseignements

**Condition:** l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

**Module BA7 – A option**

**12 crédits**

**Littérature et cinéma OU Dramaturgie OU Ecriture OU Littérature et arts plastiques**

**Module BA7 – Littérature et cinéma**

**12 crédits**

2h de séminaire : Littérature et cinéma  
1h de cours : Esthétique (selon l'offre du Département de philosophie) OU Histoire de l'art (selon l'offre du Département d'histoire de l'art).

**Contrôle continu** selon les modalités définies au début de l'enseignement.

OU

**Module BA7 – Dramaturgie**

**12 crédits**

2h/Sem de séminaire : Dramaturgie  
2h/Sem de TP : Dramaturgie  
1h de cours : Esthétique (selon l'offre du Département de philosophie) OU Histoire de l'art (selon l'offre du Département d'histoire de l'art).

**Contrôle continu** selon les modalités définies au début de l'enseignement.

**Remarque:** les TP de dramaturgie peuvent être remplacés par un séminaire (2h/Sem) de Littérature et cinéma

OU

**Module BA7 – Écriture**

**12 crédits**

2h de séminaire : Atelier d'écriture  
1h de cours : Esthétique (selon l'offre du Département de philosophie) OU Histoire de l'art (selon l'offre du Département d'histoire de l'art).

**Contrôle continu** selon les modalités définies au début de l'enseignement.

OU

**Module BA7 – Littérature et arts plastiques**

**12 crédits**

2h de séminaire : Littérature et arts plastiques  
1h de cours : Esthétique (selon l'offre du Département de philosophie) OU Histoire de l'art (selon l'offre du Département d'histoire de l'art).

**Contrôle continu** selon les modalités définies au début de l'enseignement.

## MAÎTRISE UNIVERSITAIRE\*

### MASTER OF ARTS (MA)

\* Pour l'admission à la Maîtrise de Langue et littérature françaises, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

#### **Module MA1 – A option**

**12 crédits**

**Histoire de la langue OU Stylistique et théorie littéraire OU Linguistique française, niveau avancé**

#### **Module MA1 – Histoire de la langue**

**12 crédits**

2 ou 3h de séminaire : Histoire de la langue

**Contrôle continu** portant sur la matière du séminaire choisi

OU

#### **Module MA1 – Stylistique et théorie littéraire**

**12 crédits**

2 ou 3h de séminaire : Stylistique et théorie littéraire

**Contrôle continu** portant sur la matière du séminaire choisi

OU

#### **Module MA1 – Linguistique française, niveau avancé**

**12 crédits**

2 ou 3h de séminaire : Linguistique française

**Contrôle continu** portant sur la matière du séminaire choisi

#### **Module MA2 – Analyse et interprétation du texte littéraire**

**12 crédits**

2h/Sem de séminaire : Littérature médiévale

2h/Sem de séminaire : Littérature XVIe – XVIIIe siècles

2h/Sem de séminaire : Littérature XIXe – XXIe siècles

**Attestation** : dans le cadre de l'un des séminaires

**Examen oral** (environ 30 minutes) : auteurs à choisir sur une liste mise à jour régulièrement

**Condition**: l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

### **Module MA3 – Formes et significations**

**12 crédits**

2 x 2h/Sem de cours et/ou séminaire : Littérature française (médiévale, XVIe–XVIIIe siècles, XIXe-XXIe siècles) et/ou littérature romande et/ou littérature comparée.

**Attestation** : dans le cadre de l'un des séminaires

**Examen écrit** (dissertation, 6 heures) sur un sujet en lien avec l'un des enseignements

**Condition**: l'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.

### **Mémoire**

**48 crédits**

Dans l'une des matières enseignées dans l'Unité de Français (Langue et littérature françaises modernes, Langue et littérature françaises médiévales, Linguistique française). Travail d'environ 60 à 80 pages (120'000 à 160'000 signes), qui fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes.

Les mémorant-e-s participent régulièrement aux séminaires de recherche et conférences organisés par les unités concernées.

En principe, le mémoire et la dissertation (MA3) portent sur des auteurs de siècles différents.

### **Modules MA4, MA5, MA6 :**

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4, MA5, MA6) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir jusqu'à trois modules dans la combinaison proposée ci-dessous, et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"<sup>1</sup>.

### **Module MA4 – Littérature et culture**

**12 crédits**

2 x 2h/Sem de cours et/ou séminaire : Littérature et médecine

OU

2 x 2h/Sem de cours et/ou séminaire : Etudes genre

OU

2 x 2h/Sem de cours et/ou séminaire : Etudes interculturelles

**Contrôle continu** dans le cadre des enseignements choisis

### **Module MA5 – Littérature et arts visuels**

**12 crédits**

2 x 2h/Sem de cours et/ou séminaire ou TP parmi les enseignements proposés en Dramaturgie

OU Littérature et cinéma OU Littérature et arts plastiques

**Contrôle continu** dans le cadre des enseignements choisis

<sup>1</sup> Le terme "monodisciplinaire" n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).



**Module MA6 – Initiation à la recherche**

**12 crédits**

- 2 x 2h/Sem de séminaire : Littérature française médiévale  
OU  
2 x 2h/Sem de séminaire : Littérature française moderne  
OU  
2 x 2h/Sem de séminaire : Linguistique

**Contrôle continu** dans le cadre des séminaires

## **MODULES OFFERTS AUX ÉTUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES**

(Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.)

### **AU NIVEAU DU BA :**

Modules BA1, BA2, BA3, BA5

### **AU NIVEAU DU MA :**

Modules MA1, MA3, MA4, MA5

**En outre, pour les étudiant-e-s qui satisfont aux conditions d'accès à la Maîtrise spécifiées p. 7 :**

Modules MA2 et MA6